

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE QUALITÉ DES PLAGES

La Mairie de Lloret de Mar s'engage à gérer les plages dans l'optique de la plus grande satisfaction des usagers et, au-delà, en offrant des installations et des services de qualité, confortables, adaptés aux besoins de la société, dans le plus grand respect de l'environnement et en veillant à préserver les ressources naturelles, contribuant ainsi au développement durable de la ville.

Dans la poursuite de ce but, les lignes d'action de la Mairie de Lloret se traduisent par les principes suivants:

- Assigner les ressources nécessaires à l'implantation et au maintien opérationnel d'un système de gestion intégré qui garantisse l'amélioration suivie du comportement environnemental sur les plages de la commune et des services qui y sont prêtés, en définissant des objectifs environnementaux et de qualité qui seront périodiquement revus et actualisés par les responsables compétents.
- Appliquer la législation en vigueur et, sur initiative propre et suivant en cela sa responsabilité sociale, les exigences qui seront volontairement définies par le conseil municipal et qui pourront avoir une répercussion favorable sur la qualité des services offerts et sur l'environnement.
- Garantir l'usage rationnel des ressources naturelles et prévenir la pollution grâce à l'implantation de normes de travail et des mesures nécessaires pour réduire les effets environnementaux directs et indirects générés et, dans la mesure du possible, minimiser les risques environnementaux, hygiéniques et sanitaires qui leur sont associés en tenant aussi compte des cas d'exception ou d'urgence.
- Favoriser la communication interne et externe avec des critères de transparence et promouvoir la sensibilisation de tous les agents impliqués dans la gestion des plages, en termes de sécurité, santé, qualité, environnement et satisfaction des usagers.
- Faire part aux adjudicataires et aux fournisseurs des principes stratégiques du conseil municipal et les inciter à les implanter ainsi que diffuser et mettre à la disposition des habitants les principes généraux de la gestion environnementale et de qualité municipale.

Le littoral est un bien commun; c'est pourquoi la Mairie désire diffuser ce projet auprès de tous les usagers et de tous ceux qui y réalisent des activités ; elle en appelle à leur collaboration dans la protection et l'amélioration du littoral de Lloret, dans la recherche de la satisfaction de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, profitent de la beauté de ces espaces.

Approbation Politique:

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Xavier Crespo i Llobet".

Xavier Crespo i Llobet
Maire